



Séance du Conseil municipal du Grand-Saconnex du 12 octobre 2015



LES SOCIALISTES – LES VERTS – LE GAG

Motion déposée par les conseillères municipales et les conseillers municipaux : Laurence Burkhalter, Francisco Bradley, Pierre Eckert, Cruz Melchor Eya Nchama, Alvina Garcia Martin, Michel Pomatto, Eric Portier, Sandra Portier, Angelica Pruncu Cutile, Marianne Schirato, Yann Simeth et Sylvain Tissot.

MOTION

Pour une démocratie vivante avec le projet « easyvote »

Motion pour la participation active de la commune du Grand-Saconnex au projet « easyvote » afin de favoriser la participation des jeunes à la vie politique.

Le Conseil municipal du Grand-Saconnex,

considérant :

- le faible taux de participation électorale, en particulier chez les moins de 30 ans ;
- les efforts de la Chancellerie genevoise pour lutter contre l'abstentionnisme des jeunes ;
- le nombre croissant d'associations œuvrant pour une amélioration de l'attractivité des droits politiques chez les jeunes citoyens, notamment le Parlement des Jeunes Genevois (PJG), Eclaire mon Vote (eclairermonvote.ch), T'es toi et vote (TteV), l'Association romande pour la promotion de l'engagement civique (ARPEC), etc. ;
- le caractère lacunaire de l'enseignement de la citoyenneté ;
- le succès grandissant du projet « easyvote » en Suisse ;

invite le Conseil administratif et la commission sociale à :

- prendre contact avec la Fédération suisse des parlements de jeunes, afin qu'elle présente le projet « easyvote » ;
- présenter les modalités par lesquelles la commune du Grand-Saconnex pourrait participer au projet « easyvote », ainsi que les coûts estimés de ladite participation ;
- présenter un projet complet sur la base duquel le Conseil municipal pourrait se déterminer quant à l'abonnement des jeunes de la commune du Grand-Saconnex au projet « easyvote ».

Exposé des motifs :

Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux,

Constatant que les jeunes participaient moins aux votations et aux élections que les citoyens plus âgés, le Parlement des jeunes de Köniz a lancé en 2007 une brochure d'aide à la votation. Ce projet a par la suite été repris en 2011 par la Fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ), qui l'a rebaptisé « easyvote ». Ceci afin d'informer et de mobiliser les jeunes en vue des votations et des élections fédérales et cantonales. Il s'agissait alors de fournir aux jeunes, en complément des documents officiels, des informations vulgarisées, neutres et moins longues.

La brochure « easyvote » informe sur les sujets de votations au niveau national, parfois au niveau cantonal. Les textes sont rédigés par des jeunes pour les jeunes sur la base des documents officiels. La rédaction des textes « easyvote » se fait en plusieurs étapes et sur plusieurs semaines en collaboration avec plus de 150 bénévoles âgés de 15 à 30 ans. Quatre semaines avant les votations, les brochures « easyvote » sont envoyées par courrier aux abonnés, âgés généralement de 18 à 25 ans.

A Genève également, cette information vulgarisée ne manquerait pas d'être appréciée notamment par les électeurs exerçant pour la première fois leur droit de citoyen du fait de leur jeune âge ou de leur récente naturalisation. En effet, la complexité des sujets et la non moins complexe explication offerte par les textes officiels encouragent un grand nombre d'électeurs à jeter leur bulletin de vote à la poubelle. Du fait que la brochure « easyvote » est envoyée à la maison, elle favorise la discussion au sein de la famille et stimule l'ensemble de ses membres à s'intéresser aux votations. « Easyvote » possède aussi un site internet comprenant des outils de mobilisation supplémentaires, mais il ne peut pas remplacer le rôle de la brochure papier. Rien n'est plus facilement accessible qu'un document tangible reçu à domicile.

Près de dix ans après son lancement, « easyvote » connaît un succès croissant. En février 2014, près de 75 000 brochures ont été diffusées dans toute la Suisse. 302 communes et plus de 60 autres institutions sont abonnées et offrent les brochures à leurs jeunes citoyens, collégiens ou étudiants. Les communes abonnant leurs jeunes à la brochure « easyvote » payent le prix de CHF 5.- par jeune et par année (prix d'envoi inclus, TVA exclue). Deux fois par année, les communes envoient les adresses à « easyvote » du groupe de jeunes à qui elles souhaitent offrir un abonnement à la brochure d'aide à la votation. Dans ce processus, les données transmises à « easyvote » sont protégées. Par la suite, les jeunes reçoivent directement chez eux la brochure envoyée par « easyvote ».

Bien que destinées en premier lieu aux jeunes citoyens, les explications d'« easyvote » peuvent également être destinées aux électeurs des autres générations. Actuellement, les jeunes travaillant pour le projet « easyvote » s'efforcent d'augmenter la diffusion de leur projet en s'adressant aux cantons et aux communes. La démarche est fastidieuse. De plus, les électeurs ne sont pas placés sur un pied d'égalité, car l'adhésion au projet dépend du bon vouloir de chaque canton, voire de chaque commune.

Pour ce qui est du canton de Genève, les responsables d'« easyvote » ont posé une demande en 2013 à la Chancellerie qui n'y a pas donné suite, estimant que la compétence d'un tel projet appartient aux communes. L'an passé, le Grand Conseil a largement approuvé une motion demandant au Conseil d'Etat de se déterminer sur la question, mais ce dernier a refusé, malgré la large adhésion au projet de la part du parlement genevois, tous partis confondus. La FSPJ se tourne désormais vers les communes genevoises. A l'heure actuelle, seules trois communes ont répondu positivement, Avusy, Perly-Certoux et Vernier, ainsi que 6 écoles. Pour que l'ensemble des jeunes puisse profiter du projet, la motion votée à l'unanimité du Conseil municipal de Vernier demande que le projet « easyvote » soit présenté par l'association des communes genevoises à son assemblée générale.

La commune du Grand-Saconnex a tout à gagner en s'associant à la promotion du projet « easyvote ». Afin de permettre à l'ensemble des électeurs, quel que soit leur âge ou leur lieu de domicile, d'accéder aux informations fournies par « easyvote », le site internet « www.easyvote.ch » pourrait également être mentionnée sur le site internet de la commune. En rendant les sujets plus accessibles, « easyvote » encouragerait davantage de personnes à voter. Notre démocratie directe se trouverait renforcée par un taux de participation supérieur. Le Conseil administratif devrait profiter de donner à l'ensemble des électeurs de la commune tous les moyens de s'intéresser à la vie civique et d'y participer dans les meilleures conditions. Le projet « easyvote » et sa mise à disposition de tous les électeurs permettraient d'y contribuer.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs les Conseillers municipaux, de réserver un bon accueil à cette proposition de motion.

Texte d'origine de Diego Alan Esteban, vice-président du Parlement des Jeunes Genevois